

PRÉFET DE LA GIRONDE

Direction départementale
des territoires et de la mer
de la Gironde

Service Maritime et Littoral

**AVIS AUX NAVIGATEURS
DU BASSIN D'ARCACHON
n° 13/2013**

Arcachon, le 04/07/2013

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés qu'en raison du déroulement d'un spectacle pyrotechnique à 22 h 30, **le samedi 06 juillet 2013**, plage du Mimbeau au Cap-Ferret, le mouillage et la navigation des navires et engins nautiques seront interdits.

Un périmètre de 100 m de sécurité en mer sera donc interdit à la navigation autour de la zone de tir.

– 1° 14.633407' Ouest et 44° 38.762045' Nord

Il est demandé aux usagers de naviguer prudemment à proximité.

L'Administrateur des Affaires Maritimes
Constance FABRE
Chef de l'Unité Encadrement
et Contrôle des Usages



